



Juillet 2021

*Un marché tous les jeudis matin place de la Rodade
Les foires annuelles : 23 avril, 11 juin, 26 juillet, 20 août, 27 septembre, 18 octobre*



Bulletin semestriel d'informations municipales
Directeur de publication : Chantal DESGEORGES
Rédaction : Mairie de St Germain l'Herm

600 exemplaires diffusés gratuitement dans les commerces et services locaux

IPNS

Les Permanences au village

L'assistante sociale :

Le 2ème et 4ème jeudi de chaque mois à la mairie

*sur rendez-vous uniquement en téléphonant au centre social d'Ambert :

04 73 82 55 20

Le C.L.I.C. :

Le CLIC n'assure plus de permanence dans la commune. Les personnes concernées devront s'adresser directement au bureau d'Ambert. Tél : 04.73.82.96.67

La déchetterie

Route d'Aix-la-Fayette

Tel : 04 73 72 09 14

Horaire : Mardi et Jeudi 9 h 00 - 12 h 00

14 h 00 - 17 h 00

Samedi 9 h 00 - 12 h 00

14 h 00 - 17 h 30

Services à la personne

« COUP DE MAIN » tél : 04.73.82.26.10

ADMR tél : 06.45.32.84.62

Assistants maternelles

Annemieke BAERT, Les Thiolles, St Germain l'Herm 04 73 72 09 36

Annick ROUX, place de l'église, St Germain l'Herm 04 73 72 83 60

Médiathèque St Germain l'Herm

Horaires ouverture prêt-public : Mercredi : 9h-12h30 et 13h30-18h30

Samedi : 9h-12h30

Office de Tourisme St Germain l'Herm

Période haute (juillet et août) : les matins du lundi au dimanche 10h-12h30

Période moyenne (mai, juin, septembre, vacances de Toussaint, vacances de février et de Pâques) : jeudi matin 10h-12h30 - En dehors de ces périodes le bureau est fermé au public - Tel 04 73 72 05 95

contact.saint-germain.lherm@vacances-livradois-forez.fr

Secrétariat de la Mairie

Horaires ouverture au public du lundi au vendredi : 8 h 30 – 12 h 00 et

Mercredi et jeudi : 14 h 00 – 17 h 00

Contact

Juillet 2021

Habitants de la commune, des environs, résidents secondaires, Vacanciers,
Amis de St Germain l'Herm, vous pourrez bientôt retrouver les informations du bulletin municipal
Site : saintgermainlherm.fr

Le mot du Maire,

Après un printemps plus que médiocre l'été n'en finit pas d'arriver.

Nous sommes malgré tout privilégiés, de la pluie mais pas d'inondation.

Pour les climatosceptiques la démonstration me semble claire. Les bouleversements dus aux changements climatiques sont bien là et je crains que le désastre ne fasse que commencer.

Et voilà qu'un mutant de la COVID 19 plus contagieux nous « entraîne » vers une 4^{ème} vague.

Il est bien connu que chacun fait ce qui lui plait ! A-t-on oublié que notre liberté s'arrête où commence celle des autres ?

Les autorités sanitaires nous enjoignent de nous faire vacciner. L'Etat impose des contraintes, un pass sanitaire, alors on râle : « dictature », atteinte à la liberté individuelle. Puis ... on se rue sur le vaccin qui hier était l'objet de toutes les suspensions. Réfléchissons, ne voyons pas partout des complots et surtout donnons aux chercheurs les moyens de travailler.

Où en serions-nous sans Louis PASTEUR, Alexander FLEMING, CALMETTE - GUERIN, Emile ROUX et tant d'autres qui depuis des années s'acharnent sur les différents coronavirus et autres maladies.

Essayons d'avoir un comportement citoyen afin que l'été se passe le « mieux possible ».

Bel été à tous

Le Maire,
Chantal DESGEORGES

AR PREFECTURE

063-216303537-20210122-2021_01_01-DE

Regu le 25/01/2021

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal de Saint Germain l'Herm

Nombre de Conseillers L'an Deux Mil vingt et un, le 22 janvier à 20 h 30

- en exercice	11	Le Conseil Municipal de St Germain l'Herm, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme GESGEORGES Chantal, Maire.
- présents	08	
- votants	10	
- absents	3	
- exclus	0	

Date de convocation : 18 janvier 2021
Date d'affichage : 18 janvier 2021

Présents : BLANCHARD Pierre, CARLE Pascal, DESGEORGES Chantal, MONGHEAL Jean-Luc, OLLEON Daniel, RANGLARET Dominique, THABOUILLOT Jacques, VOISSET Yvette,
Absents : BLANC-PAGET Paule (pouvoir à Yvette VOISSET), POUYET Sylvie, ROMEAS Daniel (pouvoir à Jacques THABOUILLOT)
a été nommé secrétaire : Pierre BLANCHARD

Réunion ayant lieu à huis clos suite aux consignes sanitaires de la Préfecture

Délibération : 01 - 2021

Objet : versement sur le budget Régie Communale Réseau Chaleur

Mme le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que pour honorer différentes factures et emprunt venant à échéances en février, il est nécessaire de prévoir un versement de 40 000.00 € sur le budget de la Régie Communale du Réseau Chaleur.

Les écritures comptables suivantes doivent être passées :

Budget Régie Chaleur 2021 : titre à émettre d'un montant de 40 000 .00 €, imputation 774

Budget Principal 2021 : mandat à émettre d'un montant de 40 000.00 €, imputation 674

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, décide de verser la somme de 40 000.00 euros, prélevée sur le Budget Principal, sur le Budget de la Régie du réseau chaleur et autorise Madame le Maire à émettre les mandats et titres correspondants.

Fait et délibéré à Saint Germain l'Herm, les jours, mois et an ci-dessus

Acte rendu exécutoire après le dépôt
en Sous-préfecture d'Ambert le 25 janvier 2021
et publication ou notification du 25 janvier 2021

Le Maire
Chantal DESGEORGES



Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal de Saint Germain l'Herm

Nombre de Conseillers L'an Deux Mil vingt et un, le 05 février à 20 h 30

<ul style="list-style-type: none"> - en exercice 11 - présents 9 - votants 11 - absents 2 - exclus 0 	<p>Le Conseil Municipal de St Germain l'Herm, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme GESGEORGES Chantal, Maire.</p>
--	---

Date de convocation : Date d'affichage :
1^{er} février 2021 1^{er} février 2021

Présents : BLANCHARD Pierre, CARLE Pascal, DESGEORGES Chantal, OLLEON Daniel, POUYET Sylvie, RANGLARET Dominique, ROMEAS Daniel, THABOUILLOT Jacques, VOISSET Yvette,

Absents : BLANC-PAGET Paule (pouvoir à Yvette VOISSET), MONGHEAL Jean-Luc (pouvoir à Pierre BLANCHARD)

a été nommé secrétaire : Pierre BLANCHARD

Réunion ayant lieu à huis clos suite aux consignes sanitaires de la Préfecture

Délibération : 03 - 2021

Objet : nouveau contrat de prêt

Mme le Maire rappelle que pour refinancer le contrat de prêt ci-après, il est opportun de recourir à un emprunt d'un montant global de 822 045,89 EUR.

Le Conseil Municipal après avoir pris connaissance de l'offre de financement de la Caisse Française de Financement Local et des conditions générales version CG-CAFFIL-2020-13 y attachées et après en avoir délibéré,

DÉCIDE à l'unanimité des membres présents

Article 1 : Principales caractéristiques du contrat de prêt

Prêteur	: CAISSE FRANÇAISE DE FINANCEMENT LOCAL
Emprunteur	: COMMUNE DE SAINT GERMAIN L'HERM
Score Gissler	: 1A
Montant du contrat de prêt	: 822 045.89 EUR
Durée du contrat de prêt	: 18 ans
Objet du contrat de prêt	: à hauteur de 822 045,89 EUR, refinancer, en date du 01/04/2021, le contrat de prêt ci-dessous:

Numéro du contrat de prêt refinancé	Numéro de prêt	Score Gissler	Capital refinancé	Indemnité compensatrice dérogatoire intégrée dans le capital du contrat de prêt de refinancement
MIN250558EUR	002	1A	601 045,89 EUR	221 000,00 EUR
Total des sommes refinancées			822 045,89 EUR	

Le contrat de prêt de refinancement est autonome du contrat de prêt refinancé et est exclusivement régi par ses stipulations.

AR PREFECTURE

063-216303537-20210205-2021_02_03-DE
Reçu le 09/02/2021

L'emprunteur est redevable au titre du refinancement dudit contrat de prêt des sommes ci-après exigibles le 01/04/2021 :

Numéro du contrat de prêt refinancé	Numéro de prêt	Intérêts courus non échus
MIN250558EUR	002	4 327,53 EUR
Total dû à régler à la date d'exigibilité		4 327,53 EUR

Tranche obligatoire à taux fixe du 01/04/2021 au 01/04/2039

Cette tranche obligatoire est mise en place lors du versement des fonds.

Montant : 822 045,89 EUR
Versement des fonds : 822 045,89 EUR réputés versés automatiquement le 01/04/2021
Taux d'intérêt annuel : taux fixe de 0,15%
Base de calcul des intérêts : mois de 30 jours sur la base d'une année de 360 jours
Échéances d'amortissement et d'intérêts : périodicité trimestrielle
Mode d'amortissement : échéances constantes
Remboursement anticipé : autorisé pour tout ou partie du montant du capital restant dû, moyennant le paiement d'une indemnité actuarielle

Article 2 : Etendue des pouvoirs du signataire

Le Conseil Municipal autorise Mme le Maire à signer l'ensemble de la documentation contractuelle relative au contrat de prêt décrit ci-dessus à intervenir avec la Caisse Française de Financement Local.

Fait et délibéré à Saint Germain l'Herm, les jours, mois et an ci-dessus

Acte rendu exécutoire après le dépôt
en Sous-préfecture d'Ambert le 08 février 2021
et publication ou notification le 08 février 2021

Le Maire
Chantal DESGEORGES



Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal de Saint Germain l'Herm

Nombre de Conseillers L'an Deux Mil vingt et Un, le 19 Mars à 20 h 30

- en exercice	11	Le Conseil Municipal de St Germain l'Herm, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Chantal DESGEORGES, Maire.
- présents	10	
- votants	9	
- absents	1	
- exclus	0	

Date de convocation : Date d'affichage :
15 Mars 2021 15 Mars 2021

Présents : BLANC-PAGET Paule, BLANCHARD Pierre, CARLE Pascal, DESGEORGES Chantal, MONGHEAL Jean-Luc, OLLEON Daniel, POUYET Sylvie, RANGLARET Dominique, ROMEAS Daniel, THABOUILLOT Jacques, VOISSET Yvette

Absents : POUYET Sylvie

a été nommé secrétaire : BLANCHARD Pierre

Réunion ayant lieu à huis clos suite aux consignes sanitaires de la Préfecture

Délibération 07 - 2021 : vote des comptes administratifs budgets 2020

Rapporteur : M. Daniel OLLEON

Proposition : il est proposé au Conseil Municipal d'adopter le Compte Administratif du **Budget Général** arrêté comme suit

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT
	REALISE	RESTE A REALISER	REALISE
DEPENSES	111 834.36		565 655.24
RECETTES	313 620.60		639 051.59
RESULTATS 2020	201 786.24	-33 217.17	73 396.35
REPORT 2019	-201 299.70		42 479.62
RESULTATS CUMULES	486.54	-32 730.63	115 875.97

Vote

Conseillers présents : 10

Ayant voté pour : 9

Conseillers représentés : 0

N'ayant pas pris part au vote : 1 (le Maire a quitté la séance)

Proposition : il est proposé au Conseil Municipal d'adopter le Compte Administratif du **Budget Eau-Assainissement** arrêté comme suit

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT
	REALISE	RESTE A REALISER	REALISE
DEPENSES	38 989.98		89 883.30
RECETTES	45 622.71		90 089.49
RESULTATS 2020	6 632.73	-18 898.18	206.19
REPORT 2019	7 592.88		- 3 049.45
RESULTATS CUMULES	14 225.61	-4 672.57	-2 843.26

Vote

Conseillers présents : 10

Ayant voté pour : 9

Conseillers représentés : 0

N'ayant pas pris part au vote : 1 (le Maire a quitté la séance)

AR PREFECTURE

063-216303537-20210319-2021_03_07-DE

Reçu le 23/03/2021

Proposition : il est proposé au Conseil Municipal d'adopter le Compte Administratif du **Budget Régie Communale Réseau Chaleur** arrêté comme suit

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT
	REALISE	RESTE A REALISER	REALISE
DEPENSES	80 389.35		216 545.78
RECETTES	25 883.55		272 885.37
RESULTATS 2020	-54 505.80		56 339.59
REPORT 2019	30 849.22		20 561.84
RESULTATS CUMULES	-23 656.58		76 901.43

Vote

Conseillers présents : 10

Ayant voté pour : 10

Conseillers représentés : 0

N'ayant pas pris part au vote : 1 (le Maire a quitté la séance)

Proposition : il est proposé au Conseil d'administration d'adopter le Compte Administratif du CCAS arrêté comme suit

	FONCTIONNEMENT
	REALISE
DEPENSES	1 942.00
RECETTES	2 300.00
RESULTATS 2020	358.00
REPORT 2019	2.61
RESULTATS CUMULES	360.61

Vote

Membres présents : 3

Ayant voté pour : 3

Membres représentés : 0

Les comptes administratifs 2020 des budgets Général, Eau-Assainissement, Régie Chaleur et CCAS ont été adoptés à l'unanimité.

Fait et délibéré à Saint Germain l'Herm, les jours, mois et an ci-dessus

Acte rendu exécutoire après le dépôt
en Sous-préfecture d'Ambert le
et publication ou notification du le

Le Maire
Mme Chantal DESGEORGES



Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal de Saint Germain l'Herm

Nombre de Conseillers

- en exercice	11	L'an Deux Mil Vingt et Un, le 09 avril à 20 h 00 Le Conseil Municipal de Saint Germain l'Herm, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Chantal DESGEORGES, maire
- présents	10	
- votants	11	
- absents	1	
- exclus	0	

Date de convocation : 02 avril 2021
Date d'affichage : 02 avril 2021

Présents : BLANCHARD Pierre, CARLE Pascal, DESGEORGES Chantal, MONGHEAL Jean-Luc, OLLEON Daniel, POUYET Sylvie, RANGLARET Dominique, ROMEAS Daniel, THABOUILLOT Jacques, VOISSET Yvette

Absents excusés : BLANC-PAGET Paule (pouvoir à Yvette VOISSET)

a été nommé secrétaire : BLANCHARD Pierre

Délibération 13 - 2021

Objet : Création d'un poste d'Agent Technique dans le cadre du dispositif Parcours Emploi Compétences

Dans le cadre du dispositif parcours emploi compétences, Mme le Maire propose au Conseil Municipal de créer un emploi dans les conditions ci-après, à compter du 1^{er} Mai 2021

Le parcours emploi compétences est prescrit dans le cadre d'un contrat d'accompagnement dans l'emploi.

Ce contrat est un contrat aidé, réservé à certains employeurs, en particulier les collectivités territoriales et leurs regroupements.

Ce contrat s'adresse aux personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières d'accès à l'emploi.

L'autorisation de mise en œuvre du contrat d'accompagnement dans l'emploi est placée sous la responsabilité du prescripteur agissant pour le compte de l'Etat (Pôle emploi, Cap emploi, Mission locale).

Mme le Maire demande aux Conseillers de l'autoriser à intervenir à la signature de la convention avec la Mission Locale et du contrat de travail à durée déterminée, pour une durée de six mois, étant précisé que ce contrat pourra être renouvelé dans la limite de 24 mois, sous réserve du renouvellement préalable de la convention passée entre l'employeur et le prescripteur.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- DECIDE de créer un poste **d'Agent Technique** à compter du 1er Mai 2021 dans le cadre du dispositif « parcours emploi compétences ».

- PRECISE que le contrat d'accompagnement dans l'emploi établi à cet effet sera d'une durée initiale de six mois, renouvelable expressément, dans la limite de 24 mois, après renouvellement de la convention.

- PRECISE que la durée du travail est fixée à 20 heures par semaine.

AR PREFECTURE

063-216303537-20210409-2021_04_13-DE
Regu le 13/04/2021

- **INDIQUE** que sa rémunération sera fixée sur la base minimale du SMIC horaire, multiplié par le nombre d'heures de travail, avec une prise en charge financière de l'Etat de 80 %, soit environ 270.00 euros
- **AUTORISE** l'autorité territoriale à mettre en œuvre l'ensemble des démarches nécessaires avec le prescripteur pour ce recrutement.

Acte rendu exécutoire après le dépôt
en Sous-préfecture d'Ambert le 12 avril 2021
et publication ou notification du 12 avril 2021

Le Maire
Mme Chantal DESGEORGES



AR PREFECTURE

063-216303537-20210409-2021_04_14-DE
Regu le 12/04/2021

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal de Saint Germain l'Herm

Nombre de Conseillers

- en exercice	11	L'an Deux Mil Vingt et Un, le 09 avril à 20 h 00
- présents	10	Le Conseil Municipal de St Germain l'Herm, régulièrement convoqué s'est
- votants	11	réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous
- absents	1	la présidence de Mme Chantal DESGEORGES, maire
- exclus	0	

Date de convocation : 02 avril 2021 Date d'affichage : 02 avril 2021

Réunion ayant lieu à huis clos suite aux consignes sanitaires de la Préfecture

Présents : BLANCHARD Pierre, CARLE Pascal, DESGEORGES Chantal, MONGHEAL Jean-Luc, OLLEON Daniel, POUYET Sylvie, RANGLARET Dominique, ROMEAS Daniel, THABUILLOT Jacques, VOISSET Yvette

Absents excusés : BLANC-PAGET Paule (pouvoir à Yvette VOISSET)

a été nommé secrétaire : BLANCHARD Pierre

Délibération 14 - 2021

Objet : vote des taxes

Vu le Code Général des Impôts, notamment en son article 1639 A,

Vu le projet de budget primitif 2021 – budget principal

Considérant que suite au transfert de la part départementale de TFB (Taxe Foncière Bâtie) aux communes pour compenser la perte de TH (Taxe d'Habitation), les modalités de vote de taux FDL (Fiscalité Directe Locale) 2021 sont modifiées,

Considérant que les Communes votent leur taux de Fonciers Bâtis par rapport à un taux de référence augmenté de l'ex taux Départemental (20.48), et qu'afin de neutraliser les écarts, la différence entre les recettes fiscales avant la réforme et après la réforme sera corrigée par l'application d'un coefficient,

Considérant qu'il convient de fixer les taux des impôts locaux à percevoir au titre de l'année 2021,

Considérant que la Commission n° 1 « Finances et Budget » a été saisie pour avis,

Ayant entendu l'exposé de Mme le Maire,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par :

- 10 voix pour le maintien du taux actuel
- 1 voix pour une augmentation du taux actuel : M. ROMEAS Daniel
- 0 abstentions :

La reconduction de la valeur des taux d'imposition 2021 par rapport à ceux de 2020.

Les taux sont donc les suivants :

- Taxe foncière Propriétés Bâties : 37.26 %

Taux communal 2020 (16.78 %) + Taux départemental 2020 (20.48 %)

- Taxe foncière non bâti 70.00 %

Fait et délibéré à Saint Germain l'Herm, les jours, mois et an ci-dessus

Acte rendu exécutoire après le dépôt
en Sous-préfecture d'Ambert le 12 avril 2021
et publication ou notification du 12 avril 2021



Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal de Saint Germain l'Herm

Nombre de Conseillers

- en exercice	11	L'an Deux Mil Vingt et Un, le 09 avril à 20 h 00
- présents	10	Le Conseil Municipal de St Germain l'Herm, régulièrement convoqué,
- votants	11	s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances
- absents	1	sous la présidence de Mme Chantal DESGEORGES, Maire.
- exclus	0	

Date de convocation : 02 avril 2021 Date d'affichage : 02 avril 2021

Présents : BLANCHARD Pierre, CARLE Pascal, DESGEORGES Chantal, MONGHEAL Jean-Luc, OLLEON Daniel, POUYET Sylvie, RANGLARET Dominique, ROMEAS Daniel, THABOUILLOT Jacques, VOISSET Yvette

Absents excusés : BLANC-PAGET Paule (pouvoir à Yvette VOISSET)

a été nommé secrétaire : BLANCHARD Pierre

Réunion ayant lieu à huis clos suite aux consignes sanitaires de la Préfecture

Délibération 15 - 2021

Objet : vote des budgets

Mme le Maire présente en détail les budgets CCAS, Eau-Assainissement, Général et Régie Chaleur, chapitre par chapitre, fonctionnement et investissement, ainsi que les opérations programmées en investissement (sauf CCAS), qui s'équilibrent ainsi :

Budgets	Fonctionnement Recette / dépense	Investissement Recette / dépense	Total
Général	748 087.00	237 872.04	955 959.04
Eau - Assainissement	116 950.00	80 524.61	197 474.61
CCAS	3 360.61		3 360.61
Régie Chaleur	315 770.85	112 400.00	428 710.85

Mme le Maire procède au vote après chaque présentation.

Tous les budgets, Général, CCAS, Eau-Assainissement et le budget de la Régie Chaleur sont adoptés à l'unanimité des membres présents.

Subventions aux associations :

AR PREFECTURE

063-216303537-20210409-2021_04_15-DE
Regu le 13/04/2021

B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

(Article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
FONCTIONNEMENT					
6574	14	Fête Patronale	LES AMIS DE LA BROCANTE	Association	2 000,00
6574	15	Lyre du Doulon	Lyre du Doulon	Association	500,00
6574	17	Association anciens pompiers de Saint Germain	ASSOC DES ANC SAP POMPIERS ST GERMAIN association	Association	100,00
6574	21	subvention	LES JEUNES	Association	100,00
6574	02	animations	A D A C L	Association	200,00
6574	04	ADMR	A D M R. Real locales	Association	100,00
6574	05	Amicale Anciens Sapeurs Pompiers du Canton	AMICALE ANCIENS SAPEURS-POMPIERS CANTON association	Association	100,00
6574	06	Amicale Roux de Berny	AMICALE ROUX DE BERNY ASSOCIATION association	Association	100,00
6574	07	Amicale Sapeurs Pompiers en activité	AMICALE SAPEURS POMPIERS ST GERMAIN association	Association	200,00
6574	08	Association GAIA	ASSOC GAIA ASSOCIATION association	Association	500,00
6574	09	Association Sportive Collège	ASSOC SPORTIVE COLLÈGE GAS association	Association	400,00
6574	10	Club Foot Vernet St Germain	ASSOC SPORTIVE ST-GERMAIN ASSOCIATION association	Association	200,00
6574	11	Atelier Petits Points	ATELIER DES PETITS POINTS association	Association	200,00
6574	12	Club Les Javelles	CLUB DU 3 E AGE LES JAVELLES BOUCHET association	Association	100,00
6574	13	Comité Cantonal FNACA	COMITE CANTONAL FNACA ROUX association	Association	100,00

r4) Subvention destinée à l'entretien de la subvention

Fait et délibéré à Saint Germain l'Herm, les jours, mois et an ci-dessus

Acte rendu exécutoire après le dépôt
en Sous-préfecture d'Ambert le 12 avril 2021
et publication ou notification du 12 avril 2021Le Maire
Chantal DESGEORGES

ÉTAT CIVIL

Décès :

- Le 23 décembre 2020 au village de Lair, Yvonne PERREAU, veuve de Joseph LAVEAU
- Le 9 janvier à Clermont-Ferrand, Madeleine NIGON, veuve de Michel GOUTTEBARON
- Le 25 janvier à Ambert, Roland MARLE veuf de Denise BESSEYRE
- Le 29 janvier à Brioude, Christian FRANCON, époux de Georgette PRADIER
- Le 26 février à Saint Germain l'Herm, Elidie BERNARD, célibataire
- Le 5 avril à Saint Germain l'Herm, Elise FRITEYRE, veuve de Lucien CHAMBON
- Le 10 mai au village de Lair, André GIRON, veuf de Nicole TRONCHE
- Le 3 juin à Saint Germain l'Herm, Yves HEYMONET, veuf de Suzanne BONNETTE
- Le 4 juin rue du Marché aux Chèvres, Germaine BONNETTE, veuve de Jean VEYRIERE
- Le 9 juin à Saint Germain l'Herm, Augustine MORANDON, veuve de André CONVERT
- Le 18 juin à Saint germain l'Herm, Renée MALOUVET, veuve de Roger VIALIS
- Le 26 juin à Saint Germain l'Herm, Gisèle TESTARD veuve de André JUVENELLE
- Le 19 juillet à Pierre-Bénite (Rhône), Eliane VERNET épouse de Daniel SOLEILLANT



Saint Germain l'Herm – Place de la Rodade



Saint Germain l'Hermin — Arrivée par la route d'Ambert



Saint Germain l'Hermin — Place de la Fontaine



Saint Germain l'Hermin – Arrivée par la route d'Arlande



Saint Germain l'Hermin – La Poste

Revue de presse du collège Gaspard des Montagnes

Du street art à Saint Germain l'Herm

Tout au long du 3^e trimestre, les élèves de 4^e du collège Gaspard des Montagnes sont partis à la découverte de la culture urbaine. Ainsi, ils ont écrit et enregistré des textes de rap et de slam avec Yoan Boudon, auteur-compositeur. Ils ont ensuite préparé une chorégraphie de breakdance avec Mehdi Kotbi, chorégraphe. Pour finir, ils ont été initiés au graff avec Mickaël Martin, artiste. Afin de clôturer ce projet, ils ont présenté leurs travaux devant l'ensemble du collège et leurs parents.



Cross du collège :



Le 27 mai, les élèves du collège Gaspard des Montagnes étaient au départ du cross.

Voyage sportif pour les 3^e



Pour terminer leur parcours de collégiens, les élèves de 3^e sont partis trois jours en Lozère pour pratiquer des activités sportives de pleine nature : canyoning, via ferrata, canoë, spéléologie, escalade...



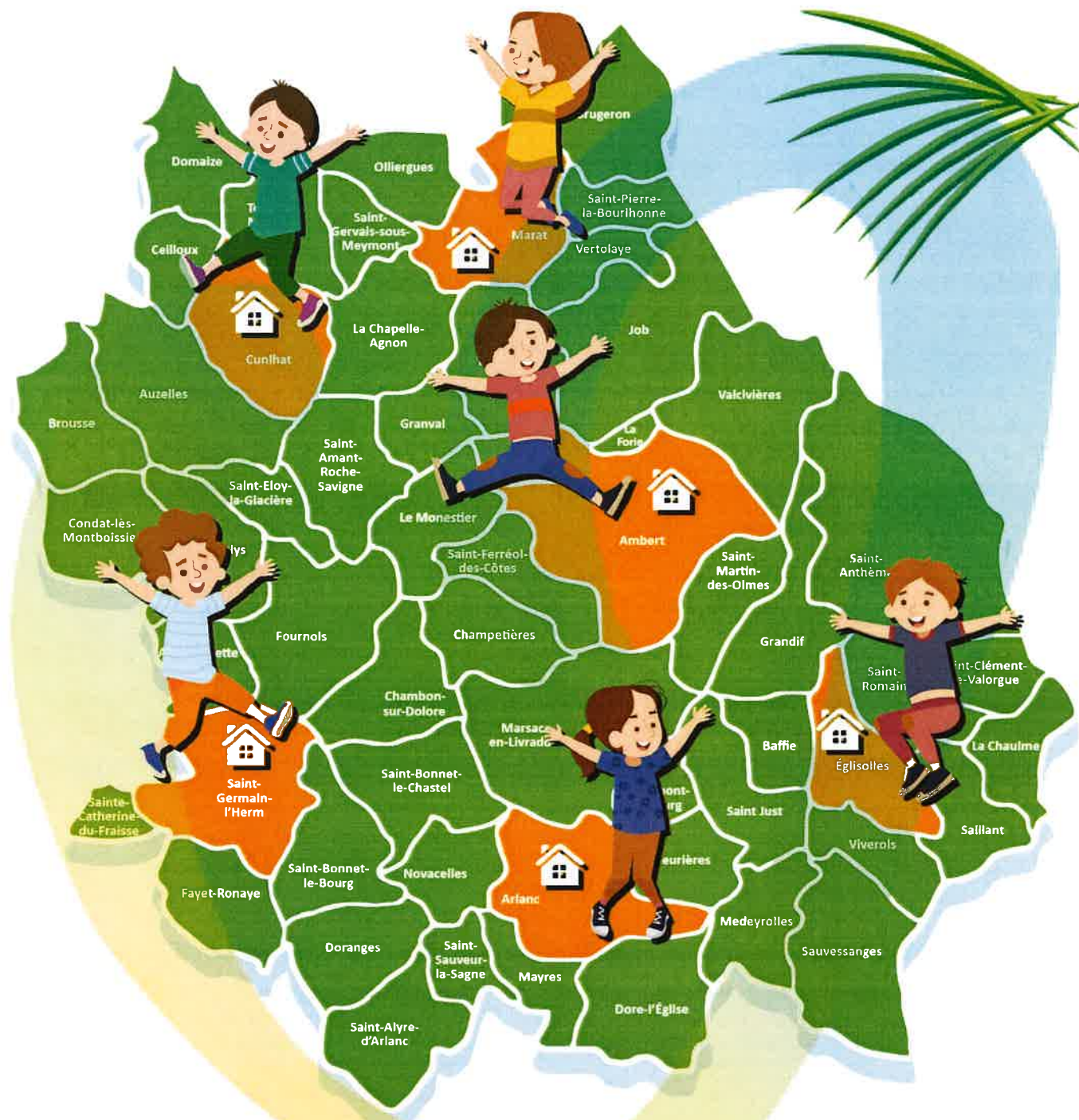
AMBERT
LIVRADOIS
FOREZ

ACCUEILS
DE LOISIRS



St Germain e'Herme VACANCES





« La Communauté de **Communes Ambert Livradois Forez** propose aux familles une offre de loisirs et de découvertes éducatives et ludiques pour accueillir les enfants dans les 6 accueils de loisirs répartis sur tout le territoire »



santé
famille
retraite
services

- de 6 ans
 + de 6 ans
 + de 10 ans
 4/15 ans

Du 26 au 30 JUILLET 2021

LES NOUVELLES TECHNOLOGIES

Lundi 26

Matin

Jeu sportif

**Code
BREAKER**



Après-midi

Mélange de
l'extrême

Ville en 3D

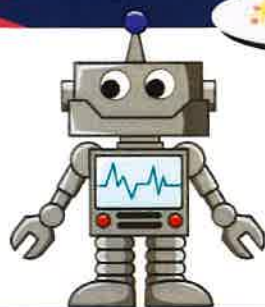


Mardi 27

Matin

Concours
de robots

Wiggle-bot



Après-midi

**GRAND JEU
SURPRISE**

Mercredi 28

Matin

Jeux collectifs



Après-midi

Nouvelles technologies
du recyclage

Conception parcours/chasse

Jeudi 29

Matin

Les cabanes avant/après



Après-midi

Jeux d'eau

Jeux de plage

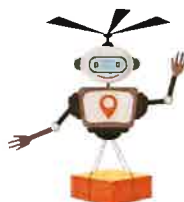


Vendredi 30

Matin

Cache ton
talkie-walkie

Robot recycleur



Après-midi

Jeu Parcours / Chasse

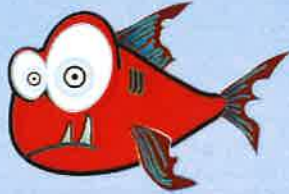
Du 02 au 06 AOÛT 2021

L'Océan

Lundi 02

Matin

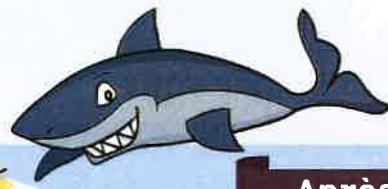
Poisson bulle



Après-midi

Parcours à travers l'océan

Attention aux requins



Mardi 03

Matin

Rencontre avec
une tortue

Atelier goûter



Après-midi

GRAND JEU

« À LA RECHERCHE
DE LA SIRENE »



Mercredi 04

Matin

Tableau de
coquillages

Cadre photo
marin



Après-midi

Cours plus
vite qu'un
requin

Jeux collectifs



Jeudi 05

Matin

Attrape-poissons

Bouteille à l'océan



Après-midi

GRAND JEU

« BINGO DE L'Océan »

Vendredi 06

Matin

Qu'est ce qui
flotte ?

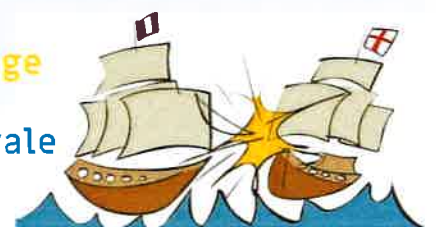
Expériences
scientifiques



Après-midi

Carillon
en coquillage

Bataille navale



Du 09 au 13 AOÛT 2021

L'Océan

Lundi 09

Matin

Emprunte de méduse
Poisson-paille



Fabrication de bateaux en bouchons de liège

Après-midi



Mardi 10

Matin

Jeux de plage



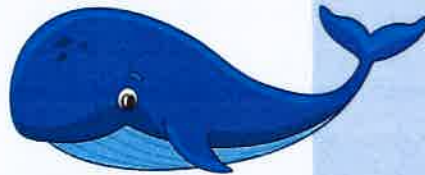
Atelier au choix des enfants

Après-midi

Mercredi 11

Matin

Baleines contre requins
Pêche à la ligne



Balade et jeux autour du plan d'eau du Vernet-Chaméane

Après-midi

Jeudi 12

Matin

Coton d'étoile
Face à la mer



GRAND JEU

« LES PIRATES DES CARAÏBES »



Après-midi

Vendredi 13

Matin

Mosaïques
Cache coquillages



La mer en bouteille

Après-midi



Du 16 au 20 AOÛT 2021

LES FILMS D'ANNÉE

Lundi 16

Matin

Présentation du thème
Règles de vie



Après-midi

Rouleaux héros

Fabrique ton
décor



Mardi 17

Matin

Fabrication de
monstres



Après-midi

GRAND JEU
« MONSTRES ET COMPAGNIE »



Mercredi 18

Matin

Les petits personnages



Après-midi

Atelier au
choix des
enfants

La cabane des
trois petits
cochons



Jeudi 19

Matin

Création Olaf

Habille tes
personnages



Après-midi

Balade en forêt

Vendredi 20

Matin

A la recherche
de matériaux de
bruitages



Après-midi

Peins ton personnage

Réalisation des décors

Du 23 au 27 AOÛT 2021

LES FILMS D'ANNÉE

Matin

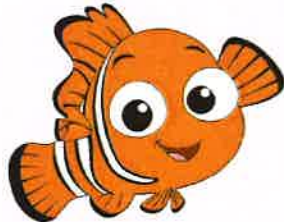


Après-midi

Lundi 23

Némo dans la place

Personnages perdus



Ateliers au choix des enfants



Matin



Après-midi

Mardi 24

Alice en peinture



Ciné maison « Mon voisin Totoro »

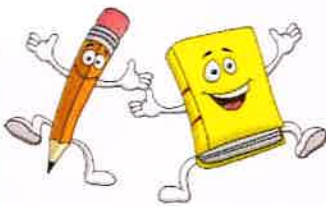


Matin



Après-midi

Mercredi 25



Fabrication de personnages animés

Atelier goûter



Blind test

Fabrication de marionnettes

Matin



Après-midi

Jeudi 26

Amuse-toi avec Minnie et Mickey

Jeux collectifs



GRAND JEU

« DANS LA PEAU DE RATATOUILLE »

Matin



Après-midi

Vendredi 27



Atelier goûter

Réalisation d'un petit film d'animation

Vitraux personnages

Transforme-toi en Minnie et Mickey



Du 30 au 01 SEPT 2021

LA FIN

Lundi 30

Matin

Jeux collectifs



Après-midi

Jeux d'eau



Mardi 31

Matin

Chante tout ce que tu peux

Atelier goûter



Balade en foret

Après-midi



Mercredi 01

Matin

Atelier cuisine



Après-midi

Boom de la fin





ADRESSE & HORAIRES



Les Castors, Maison de l'Animation - Route des granges
63630 Saint Germain l'Herm

06 45 54 86 82 - alsh.stgh@ambertlivradoisforez.fr

Horaires d'accueil : 7H30 / 18H

Horaires navette (sur inscription) :

Saint-Amant-Roche-Savine, devant le collège, (8h30/17h30)

Fournols, devant la supérette (8h45 / 17h15)

Condat-lès-Montboissier, devant l'école (9h30 / 17h)

ÉQUIPE

Agnès, Antoine P, Céline, Justine

MODALITÉS D'ACCUEIL

Accueil des enfants de 4 à 12 ans.

Inscription des enfants obligatoire une semaine à l'avance.

Pièces à fournir : Fiche de renseignement 2020/2021, assurance extrascolaire, copie des vaccinations à jour, attestation du quotient familial.

Le programme peut évoluer ou être modifié en fonction des opportunités ou contraintes (propositions d'enfants, intervenants, météo...).

Prévoir des vêtements adaptés à la météo et aux activités.

Prévoir un sac avec des chaussons et des vêtements de rechange et si nécessaire pour la sieste, doudou, oreillers, couverture.

Tout doit être marqué au nom/prénom de l'enfant.

NOS TARIFS

Quotient familial de 0 à 550	2,50€ par demi-jour	4,50€ par jour
Quotient familial de 551 à 800	3,50€ par demi-jour	6,00€ par jour
Quotient familial de 801 à 1000	4,00€ par demi-jour	7,50€ par jour
Quotient familial de 1001 à 1250	5,00€ par demi-jour	9,00€ par jour
Au-delà ou sans quotient	5,50€ par demi-jour	10,00€ par jour

REPAS : 3€ (hors réduction)

Réduction : 2^{ème} enfant - 15% / 3^{ème} enfant et plus - 25% / Forfait semaine -10%

Nous avons fêté notre centenaire !



Madame Sabatier a eu cent ans. Née le 5 juin 1921 et après des études à la faculté dentaire, elle devint Chirurgien-dentiste en 1945. Elle s'installe à St Germain l'Herm en 1947 et y exercera jusqu'en 1986. Mais c'est aussi et surtout par son engagement pour la commune qu'elle marquera l'Histoire de St Germain l'Herm. Une première fois élue conseillère municipale de 1976 à 1977, elle exerça deux autres mandats de 1977 à 1989. Elle fut première adjointe sous la mandature de Monsieur Faye et mit toute son énergie pour développer le tourisme sur sa commune. Aujourd'hui ses réalisations jonchent le paysage de St Germain. On lui doit d'avoir ramené l'étang de Lallabert dans le giron de la commune, d'avoir modernisé le camping avec ses premiers chalets, d'avoir créé le deuxième court de tennis, des chemins de randonnée et de s'occuper activement de la Maison de retraite. « Ce fut un travail acharné, dit-elle, mais je voyais que cela faisait plaisir aux gens. Et puis j'ai toujours aimé travailler pour la collectivité. » Aujourd'hui, souriante, alerte et d'une grande spontanéité, elle reste un exemple pour la commune de ST GERMAIN qui a voulu lui rendre hommage en ce 5 juin 2021.



AMBERT
LIVRADOIS
FOREZ

RESEAU
MEDIATHEQUES

Votre médiathèque à Saint-Germain l'Herm fait partie
du réseau « Les médiathèques du Haut-Livradois »
mais avec votre carte de lecteur gratuite, vous pouvez emprunter et rendre sur l'une ou l'autre des
36 médiathèques du grand réseau Ambert Livradois Forez.

St-Germain l'Herm
tel : 04 73 72 09 44

mercredi : 9h-18h30 / samedi : 9h-12h30

Fournols
tel : 04 73 72 17 56

mercredi : 14h-18h / vendredi : 14h-19h30 / samedi 10h-12h30

St-Amant-Roche-Savine
tel : 04 73 95 79 40

mardi-jeudi-vendredi : 16h-19h / mercredi : 9h-12h / samedi : 14h-17h

St-Bonnet-le-Chastel
tel : 04 73 72 00 95

mercredi : 14h30-17h30 / samedi 9h30-11h30

St-Bonnet-le-Bourg
tel : 04 73 72 09 05

mercredi : 16h-18h / samedi (l'été) 9h30-11h30

Sur le site <https://mediathequesambertlivradoisforez.fr/> vous pourrez réserver les documents du catalogue en ligne vers la médiathèque de votre choix.

Vous pourrez aussi vous connecter à la médiathèque numérique pour voir des films, feuilleter la presse, faire de l'autoformation ou lire des livres sur écran.

En plus des livres, DVD, CD et magazines, un large choix de jeux pour tous les âges (ludothèque) est aussi à votre disposition (à jouer sur place ou à emporter) : Jeux de table mais aussi de construction, d'extérieur, de motricité et jeux symboliques.

En complément de ces spécificités de la médiathèque, sur le même lieu et aux mêmes horaires, vous avez un accès gratuit à internet et bureautique ainsi que photocopieur (tarif à consulter sur place).

Bien à vous, votre médiathécaire, Isabelle Epardeau

Les animations de l'été

Du vendredi 25 juin au samedi 31 juillet
aux heures d'ouverture de la médiathèque de Fournols

**Exposition des originaux des planches potagères
de Marion Janin**

Rencontre avec le public vendredi 9 juillet à 18h

"j'ai choisi de réaliser des compositions inspirées des planches botaniques anciennes.

*Déclinées sous 3 variétés : Fruits & légumes - Arbres & fleurs -
Médicinales & aromatiques, j'ai dessiné d'après nature le plus
souvent, travaillant au crayon de couleur et crayon graphite.
Cette technique est récente dans mon travail. "*

<http://www.marionjanin.com/illustration.html>

www.marionjanin.com



Du mercredi 04 août au samedi 11 septembre aux heures d'ouverture de la médiathèque de Fournols

Exposition de dessins originaux de Pascale Rodarie

Rencontre avec le public mercredi 18 août à 18h

" Mes dessins sont beaucoup liés à la nature, aux végétaux qui s'entremêlent, peuvent apparaître des animaux des êtres humains.

L'encre de chine me permet une écriture diverse, de la plus fine à la plus épaisse, les crayons de couleur font apparaître les taches de couleurs.

Je suis, comme vous tous, très attachée à cette beauté et souffre de la voir maltraitée et en grand danger. "



Les animations de l'automne

Les bébés lecteurs – cycle d'automne

vendredi 1^{er} – 8 – 15 – 29 octobre

à la médiathèque de St-Germain l'Herm de 10 h à 11h30

entrée libre et gratuite

Un temps de rencontre et de partage chaleureux pour les tout-petits (0-3 ans) et leurs accompagnants autour de livres d'éveil.

Lecture musicale à chaque séance puis mise à disposition des instruments de musique.

Nous serons là pour passer du bon temps ensemble, et vous serez peut-être bien invités à chanter avec nous... !

Spectacle petite enfance

vendredi 22/10 – 10 h 30 précise

salle culturelle (sous la mairie) St-Germain l'Herm - Entrée gratuite

ROUGE CERISE
Cie Le chant des lignes



30 minutes de spectacle interactif avec des histoires, des chansons, et une surprise à la fin !

Les Petits Points

Après le départ de notre présidente, le nouveau bureau se compose ainsi :

- Présidente : Mme BONIN Annick
- Secrétaire : Mme CONVERT Elyane
- Trésorière : Mme GOURGOUILLON Marie-Pierre

Notre exposition prévue en juin 2021 est reportée en juin 2022.

En dépit du confinement, chacune a poursuivi ses ouvrages.

A la rentrée de septembre, nous nous retrouverons dans la salle municipale de la Médiathèque, tous les mardis, de 14 h à 17 h ; la cotisation est de 20 € à l'année.

Pour plus de renseignements, contactez Mme BONIN Annick au 06.42.61.80.17

La Présidente



INFOS

Une petite info sur l'Étang de Marchaud à Saint Bonnet le Bourg. L'étang est privé. Il ne sera pas accessible en 2021 car les propriétaires font des aménagements sur le site. L'Étang a été re-empoisonner à l'automne. Les poissons vont pondre cet été.

L'ouverture de l'étang sera pour le printemps 2022. Dans l'étang il y aura des tanches et des gardons essentiellement.

Pour votre information la propriétaire du site de Marchaud est Mme NOGIER Chantal qui gère le gîte du Pin à Saint Germain l'Herm

A partir de 2022, les cartes de pêches seront à prendre sur place car c'est un étang privé (un garde est présents sur le site). La carte est vendue à 6,50€. Les cartes de pêches achetées en bureaux de tourisme ou dans les commerces ne seront pas valables.

Audrey Chassagnon

Bureau d'information touristique d'Ambert
4 Place de l'Hôtel de Ville 63600 AMBERT
Tél. +33 (0)4 73 82 61 90

Professionnels présents à la Maison de la Santé

Masseurs-Kinésithérapeutes	Lucas JACOB	06 64 46 20 41
	Pauline REIGNAT	06 64 87 55 96
Ostéopathe	Nicolas MOIGNON	07 68 25 00 20
Psychothérapeutes	Nathalie CAVROY	06 89 10 66 54
	Blandine DEGACHES PINCHINOT	06 63 52 19 56
Infirmières		
Chantal DESGEORGES		04 73 72 01 30
	Marie PARRA	
	Magalie DISSARD	
	Cécile TOURNILHAC	
Laetitia MONNEROT		04 73 72 05 55
	Sylvain PONCHON	
	Gaétane REMY	
	Sylvie LEMAY	

Saint-Germain-l'Herm



**Espace
anté**

Route d'Issoire
63630 SAINT-GERMAIN-L'HERM

Horaires :

Du lundi au vendredi : 8 h - 18 h • Samedi : 9 h - 12 h

Consultations sur rendez-vous :

auprès du secrétariat médical : **04 28 00 63 63**

ou en ligne : **prendre-mon-rdv.com**

Depuis le mois de Juin nous avons le plaisir d'accueillir deux généralistes installés par le Conseil Départemental :

Elsa CHAPOT

Marine HOVAERE

Un médecin du Centre départemental de santé peut devenir votre médecin traitant et suivre la coordination de votre parcours de soins



Le mot des sapeurs – pompiers

Pour ce début d'année 2021, un bilan opérationnel arrive. En quelques chiffres, les équipes du centre de secours de Saint Germain L'Herm ont réalisé depuis le 1er janvier 2021 : 99 interventions dont :

- 88 interventions en secours à la personne
- 07 interventions en incendie
- 04 en interventions diverses

En moyenne, le centre de secours est à 16 interventions par mois soit 21 en janvier, 11 en février, 16 en mars, 19 en avril, 14 en mai et 18 en juin.

Les pompiers continuent à se former avec une manœuvre par mois, des recyclages pour maintenir leurs acquis et des formations spécifiques pour certains d'entre eux :

- Laetitia CARLE et Grégory DAUPHIN ont validé leur formation incendie et intervention diverses.
- Bastien NIERAT à quant à validé sa formation de secours aux personnes.
- Clément COURTINE est devenu conducteur engin pompe.
- Bruno BERTHE est devenu pilote de drones au sein de l'unité départementale et Christian COUVERT est devenu chef d'agrès une équipe en incendie.

Pour cette deuxième partie de l'année 2021, nous serions ravis de vous accueillir *(sous réserve des réglementations gouvernementales suite aux règles sanitaires)*

- Le **mercredi 14 juillet** à 10h30 (sous la mairie) pour la fête nationale
- Le **jeudi 11 novembre** à 10h30 (sous la mairie)
- Le **samedi 18 décembre** à 10h30 (sous la mairie) pour célébrer notre Sainte barbe

Pas de vin d'honneur ni de rassemblement en caserne en fin de défilé.

Notez que nous n'avons jamais trop de demandes d'engagements et nous serions ravis d'accueillir toutes personnes intéressées et disponibles dans nos rangs avec grand plaisir.

Pour rappel, pour devenir sapeur-pompier il faut être un homme ou une femme, avoir de 16 à 55 ans, être en bonne santé et désirer donner un peu de son temps aux services des autres.

Les sapeurs-pompiers du centre de secours de Saint Germain L'Herm vous souhaite un bon été et de bonnes festivités.

*Nous allons accueillir un nouvel
artisan*



En effet, courant Août, Benjamin LHERM s'installera dans l'ancien garage DE CECCO créé par Emile DE CECCO en 1923 puis exploité par Jean, Maurice et Bernard.

Prestations : Vente de véhicules, Mécanique générale, Carrosserie, Entretien




Station-service TOTAL

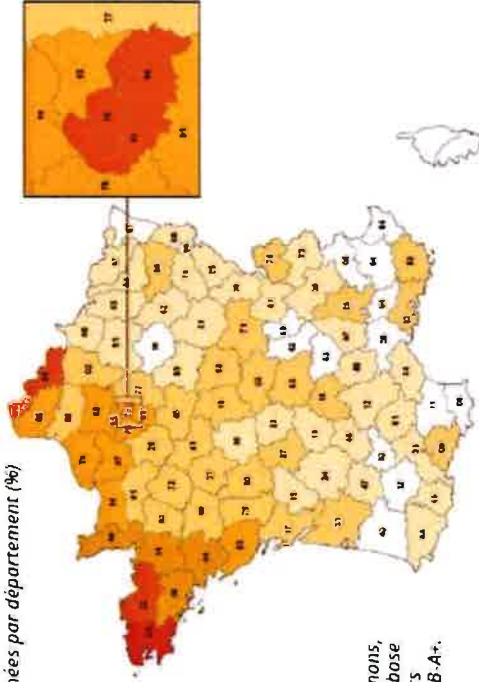
04 73 72 00 49

La situation / nationale / locale

Répartition des chantiers champignons lignivores

Nombre de communes touchées par département (%)

-  Inconnu
-  Chantiers localisés
-  De 1 à 5%
-  De 5 à 15%
-  De 15 à 25%
-  De 25 à 50%
-  De 50 à 75%
-  De 75 à 100%



Carte d'infestation champignons, mise à jour par ECBA, sur la base des déclarations de chantiers des entreprises certifiées CTB-A+.
— août 2015 —

Vos contacts
Direction Départementale des
Territoires du Puy-de-Dôme
Service Expertise Technique
Bureau Bâtiment Durable



04.73.43.18.72



ddt-set-dir@puy-de-dome.gouv.fr

<http://www.puy-de-dome.gouv.fr/>



LE RISQUE DE MÉRULE DANS LE BÂTIMENT



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU PUY-DE-DÔME



**Ce document s'adresse
aux propriétaires ou
occupants de logements**



Crédit photos : DDT 63, ANAH, AC

Conception, réalisation : DDT 63 (SET / SG/BRHFC/JG)

Directeur de la publication : Armand Sanséau

QU'EST-CE QUE LA MÉRULE ?

La mэрule est un champignon appartenant au genre *Serpula* (*Serpula lacrymans* espèce la plus répandue).



Partie végétative : le mycélium



Partie reproductrice apparente : le carpophore

Elle fait partie des organismes décomposeurs de la matière organique (comme le ver de terre) et plus particulièrement de ceux capables de décomposer la partie dure du bois (comme la termite).

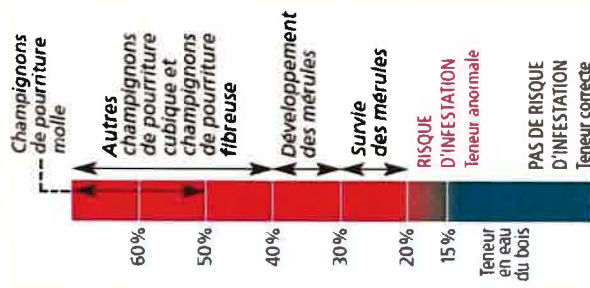


Termites

CONDITIONS DE DÉVELOPPEMENT

La mэрule se développe :

- dans le bois très humide (de 30 à 40 %)
- en milieu chaud (20 à 24°C)
- et atmosphère confinée (95 à 100 % d'humidité)

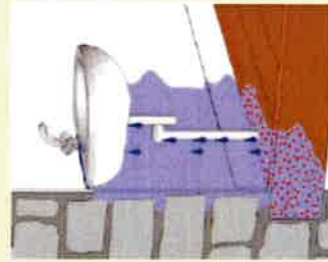


EXEMPLES DE ZONES A RISQUE

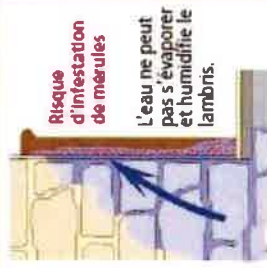
En cas de mauvais drainage des parois enterrées



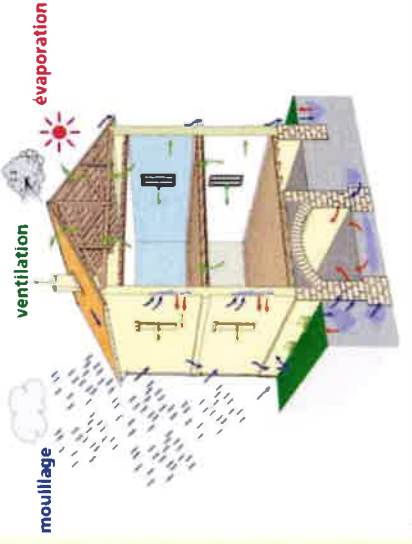
Dans les pièces humides, notamment en cas de défaut d'étanchéité



En cas de pose de panneaux décoratifs mal ventilés sur des murs extérieurs



PREVENIR LE RISQUE MERULE



- éviter l'excès d'humidité dans le bâti
- permettre la ventilation des murs et sols
- renouveler l'air sans dégrader l'équilibre existant (100 % d'humidité)

Pas d'excès d'humidité, pas de mэрules

CONSÉQUENCES

La plupart du temps, l'infestation est constatée tardivement, par la présence d'un carpophore (stade ultime de développement du champignon de couleur souvent brun-rouille).

Les dégâts constatés peuvent être importants voire structurels.



VOS OBLIGATIONS

Si vous détectez la présence de mэрule dans un immeuble bâti, vous devez en faire la déclaration en mairie.

Les mairies concernées en informant les services préfectoraux.

Sur le département du Puy-de-Dôme, la présence de mэрule a été signalée dans quelques communes.

Dans les zones délimitées par arrêté préfectoral, en cas de vente d'un bien immobilier bâti, le dossier de diagnostic technique fourni par le vendeur et annexé à la promesse de vente, ou à défaut à l'acte authentique de vente, doit inclure l'information sur la présence d'un risque de mэрule.

Code de la Construction et de l'Habitation :

Obligation pour l'occupant, ou à défaut le propriétaire, de déclarer en mairie la présence de mэрule dans un immeuble bâti (art. L.133-7)

Délimitation par un arrêté préfectoral des zones de présence d'un risque de mэрule (art. L.133-8)

Dans les zones délimitées par arrêté préfectoral, le vendeur d'un immeuble bâti a **obligation d'informer l'acheteur** du risque de présence de mэрule (art. L.133-9)

Consignes de tri pour bien trier.

BAC JAUNE

Le tri se simplifie, 100 % des papiers
et des emballages vont dans le bac jaune

Emballages en métal

Bouchons, capsules,
couvercles, blister
médicaments...



Boîtes, conserves,
aérosols,
canettes, tubes...



Emballages en plastique

Pots, boîtes, barquettes...



Sacs et films plastiques



Flacons, bidons, bouteilles, tubes



Papiers

Journaux, publicités,
magazines, livres,
catalogues,
cahiers,
enveloppes,
sacs...



Emballages en carton

Brîques



Cartonnettes



Boîtes



COLONNE À VERRE

Bouteilles
et bocaux
en verre



COLONNE TEXTILE

Vêtements, chaussures, maroquinerie



COMPOSTEUR

Déchets organiques



NON RECYCLABLE

Déchets restants après le geste de tri
et passage en déchèterie



- Jeter en vrac ou en sacs transparents les emballages dans les bacs jaunes
- Ne pas lever les emballages mais bien les vider
- Ne pas imbriquer plusieurs emballages les uns dans les autres
- Séparer les différents éléments d'un emballage
- Plier les cartons pour gagner de la place

HORAIRES D'OUVERTURE DES DÉCHÈTERIES

AMBERT Le Poyet	Du lundi au samedi : 8 ^h 30 - 12 ^h 13 ^h 30 - 17 ^h 30
ARLANC Champs Puissant (derrière le cimetière)	Lundi, mardi, vendredi et samedi : 8 ^h 30 - 12 ^h 13 ^h 30 - 17 ^h 30 Mercredi : 8 ^h 30 - 12 ^h
CUNILHAT Zone artisanale	Mardi, jeudi, vendredi et samedi : 8 ^h 30 - 12 ^h 13 ^h 30 - 17 ^h 30 Mercredi : 8 ^h 30 - 12 ^h
SAIN-ANTHÈME Les Gourmets	Lundi et jeudi : 9 ^h - 12 ^h 14 ^h - 17 ^h Samedi : 9 ^h - 12 ^h 14 ^h - 17 ^h 30
SAIN-GERMAIN - L'HERM Lait	Mardi et jeudi : 9 ^h - 12 ^h 14 ^h - 17 ^h Samedi : 9 ^h - 12 ^h 14 ^h - 17 ^h 30
MARAT / VERTOLAYE Le Patatez	Mardi, vendredi et samedi : 9 ^h - 12 ^h 14 ^h - 17 ^h Mercredi : 9 ^h - 12 ^h
VIVEROLS En face de la scierie	Mardi et jeudi : 9 ^h - 12 ^h 14 ^h - 17 ^h Samedi : 9 ^h - 12 ^h 14 ^h - 17 ^h 30

service DÉCHETS

Communauté de communes
AMBERT LIVRADOIS FOREZ

- Collecte des ordures ménagères et emballages recyclables
- Gestion des déchèteries
- Gestion des biodéchets :
Composteurs individuels et collectifs, déchets verts, jardinage au naturel...
- Accueil de l'amiante sur l'ISDND du Poyet
- Réduction des déchets :
 - Prêt de gobelets réutilisables et d'une laveuse de gobelets
 - Prêt de couches lavables
- Accompagnement personnalisé des usagers, associations, entreprises...

POUR TOUT RENSEIGNEMENT, CONTACTEZ-NOUS :

04 73 82 76 91 - dechets@ambertlivradoisforez.fr



Bac jaune, Verre, Textile,
Compost & Non-recyclable



Guide pour ma gestion des déchets au quotidien

PAPIERS ET
EMBALLAGES,
TOUS
AU TRI!



ENSEMBLE
TRIONS
PLUS
ET RÉDUISONS
NOS DÉCHETS
EN LIMITANT
NOS EMBALLAGES

www.ambertlivradoisforez.fr

15 avenue du 11 Novembre • 63600 AMBERT • Tél. 04 73 72 71 40 • accueil@ambertlivradoisforez.fr

AMBERT LIVRADOIS FOREZ COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

100% des papiers et emballages **en vrac** dans le bac jaune.

AMBERT
LIVRA DOIS
FOREZ

JOURNAL

Les papiers
et cartons

JOURNAUX, PUBLICITÉS, MAGAZINES,
LIVRES, CATALOGUES,
CAHIERS, ENVELOPPES, SACS...



JAMBON

Tous les
emballages
en plastique

POTS, BOÎTES, BARQUETTES...



SACS ET FILMS PLASTIQUES



FLACONS, BIDONS, BOUTEILLES, TUBES



Corbeles

Tous les
emballages
en carton

BRIQUES



CARTONNETTES



BOÎTES



Tous les
emballages
en métal

BOUCHONS, CAPSULES, COUVERCLES,
BLISTERS MÉDICAMENTS...



BOÎTES, CONSERVES, AÉROSOLS,
CANETTES, TUBES...



PAS DE VERRE



Astuces et conseils sur consignesdetri.fr

ENSEMBLE
TRIONS
PLUS
ET RÉDUISONS
NOS DÉCHETS
EN LIMITANT
NOS EMBALLAGES

MAGNETS AIMANTES

ou

ADHESIFS REPOSITIONNABLES

Disponibles en MAIRIE

1 Objet par foyer

CONTACTS UTILES

Pompiers : 18

SAMU : 15

Gendarmerie : 17

Services

Mairie : 04 73 72 00 56

Email : st-germain-lherm.mairie@wanadoo.fr – site internet : saintgermainlherm.fr

Horaires publics : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 15 + mercredi et jeudi de 14 h à 17 h.

Médiathèque : 04 73 72 09 44 - e-mail : culture.mhl@gmail.com – catalogue en ligne :

<https://mediathequesambertlivradoisforez.fr/>

ADACL : 04 73 72 06 60 - email : adacl.pij@wanadoo.fr

Office de tourisme : 04 73 72 05 95 - email : contact.saint-germain.lherm@vacances-livradois-forez.fr

Collège Gaspard des Montagnes : 04 73 72 00 10 - fax : 04 73 72 01 54

École primaire St-Germain l'Herm : 04 73 72 00 53

Maison de retraite : 04 73 72 00 26 - fax : 04 73 72 02 69

Gendarmerie : 04 73 72 00 02

Infirmières : Mme Monnerot : 04 73 72 05 55 Mmes Desgeorges-Parra : 04 73 72 01 30

Ostéopathe : Mr Moignon Nicolas : 07.68.25.00.20

Masseurs-Kinésithérapeutes : M. Lucas Jacob et Mme Pauline Reignat 06 64 46 20 41 – 06 64 87 55 96

VSL : Grange : 04 73 72 02 95 - fax : 04 73 72 03 54

Notaires : Maître Matthieu Mangon et Maître Pierre-Yves RONGY : 04 73 72 00 51 - fax : 04 73 72 04 93

Déchetterie : 04 73 72 09 14 - Équipement (Voirie Conseil Général) : 04 73 72 04 64

ADMR : 06.71.30.76.77 / 06.37.57.37.38 / admrhautlivradois@gmail.com

La Poste : 04 73 72 01 10

Communauté de communes Ambert Livradois Forez : 04 73 72 71 40

Commerces

Pizza Party : 06 12 56 18 29

Restaurant, Bar : Le pré fleuri : 04 73 72 01 43

Bar : Nul Bar Ailleurs : 06 77 48 73 30

Café associatif : Le Colibri : 04.73.72.06.60

Table et chambres d'hôtes : La fontaine des Thiolles : 04 73 72 09 36 – email : lesthiolles@wanadoo.fr

Mme Koolmoes – Le Favet : 04.73.72.06.39

Chambres d'hôtes : « Chez Trotte Menu » : 04.73.72.00.27 – « La Bergerie » : 04 63 33 22 21

Camping : « Le Sauzet » : 04 73 72 01 75 – email : info@lesauzet.nl – Internet : www.lesauzet.eu

Camping St-Eloy : 04 73 72 05 13

Épiceries : Petit Casino : 04 73 72 01 21 Vival : 04 73 72 01 39

Boulangerie : Mercier : 04 73 72 00 92

Presse, tabac, cadeaux : N.Lassale : 04.73.72.18.61

Chantal Coiffure : 04.73.72.48.71

Essence : 04 73 72 00 49 - fax : 04 73 72 02 53

Garage (agrégé pour les cartes grises) -Taxi : R. Grange : 04 73 72 02 95

Taxi : Nathalie Moreau : 06 75 12 07 75 ou 04 73 54 90 61 email : nathalie.moreau63@laposte.net

Crédit agricole : 04 73 72 02 98

Atelier de Claude (dentelle, broderie, patchwork main, machine ou couture) : Benier C 04.73.72.82.27

Artisans

Exploitant forestier : Ahond B: 04 73 72 06 33

Menuiserie : Hobeniche D: 04 73 72 01 95 Sarl Dionnet et Fils : 04 73 72 04 75 ou 04 73 72 83 43

Gestion Forêt Livradois : Gaël Drouillard : 06.41.94.25.95

Travaux forestiers : Yannick Laverroux : 06 73 88 69 65

Télécom-Informatique-Electricité : Gazeaux : 04.73.72.01.71 ou 06.63.22.31.71

Forgeron-Coutelier : Philippe Lemonnier : 06.29.17.47.33

Plâtrier-peintre : Gras Jacques : 06.99.10.39.39

Marquage-Découpage-Création : Auvergne Laser 63 : 04.73.72.09.11

Forge de St Germain : Alain Raymond : 06.28.32.84.20